

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Karine Haché	Numéro de permis 2019563	Date d'inspection Le 07 février 2024	
Nom de l'établissement Halte le Monde des Super Héros		Numéro de téléphone (506) 336-4940	
Adresse 1295 rue Principale Le Goulet NB E8S 2E9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : c) des occasions : (iv) d'explorer les arts et les sciences.	21(c)(iv)	16 févr. 2024	
Commentaires : Zone affichée sur le mur mais aucun matériel de science observé			
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : d) gardés propres et en bon état.	32(1)(d)	16 févr. 2024	
Commentaires : Les jouets sont un peu partout et majoritairement des blocs, lego. Peu de variété.			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	30 avr. 2024	
Commentaires : Aucune surface protectrice L'équipement fixe extérieur appartient à la municipalité.			

Commentaires généraux
<p>Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents affichés sont conformes. - Les dossiers des incidents des enfants sont complets. - Vérification du matériel pour la science, le matériel est inexistant malgré l'affichage de la zone. <p>Discussion avec l'éducateur responsable afin de voir si la surface protectrice sera ajoutée au printemps.</p> <p>Pendant ma visite, les enfants sont en jeu libre avant d'aller jouer à l'extérieur.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 février 2024

Date

original signé par
Rémi Pierre Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 février 2024

Date